

# Le baptême des petits enfants : quel témoignage ?

par Eric de  
**BONNECHOSE,**  
*pasteur, Blois*  
*(Loir et Cher, France)*

## Réflexion sur les enjeux spirituels et théologiques de quelques pratiques pastorales

### Introduction

Quel baptême pour quel témoignage ? La question que je pose dans ces lignes se situe résolument dans le cadre de la théologie pratique. Il existe évidemment des théologies différentes du baptême, dont on déduit des pratiques pastorales différentes. Je choisis plutôt ici de partir de quelques cas concrets de pratiques pastorales, pour m'interroger sur le type de témoignage qui en résulte.

Il ne s'agit pas ici de disqualifier la réflexion de théologie biblique sur le sens du baptême, en laissant penser que le baptême serait un « nez de cire » qu'on pourrait tordre à sa guise pour servir ses propres conceptions du témoignage chrétien. Mais il n'y a pas de théologie pratique sans un certain va-et-vient entre la théologie et la pratique ! La pratique pastorale révèle la théologie du pasteur ; mais il arrive aussi qu'elle dise autre chose, ou qu'elle la transforme.

De plus, l'axe du témoignage me semble important et pertinent pour penser une pratique du baptême. Tout d'abord parce que les textes de l'Écriture situent toujours le baptême dans la perspective d'un témoignage. Ainsi

E. Cuvillier écrit-il : « Pour Paul, le baptême atteste de la grâce première de Dieu. Il marque l'être-en-Christ du croyant comme décision gracieuse de Dieu. Chez Luc, il marque la reconnaissance de l'adhésion à l'évangile. [...] Une idée-force commune se dégage : le baptême est un signe attestant d'une Parole extérieure à l'homme, qui le précède et vient à sa rencontre »<sup>1</sup>. Attestation, marque, reconnaissance, signe : autant de mots, bien ancrés dans une théologie réformée, qui disent le témoignage d'une Parole et suggèrent implicitement le témoignage vers une communauté.

Il faut ajouter que c'est aussi notamment sur l'axe du témoignage que se projette le débat classique sur le baptême des petits enfants. Les uns voudraient témoigner de l'amour et de la grâce inconditionnels de Dieu, les autres voudraient témoigner des exigences de la vie chrétienne et du lien indissociable entre grâce et foi.

Le présent article s'appuie sur cinq entretiens accordés par des pasteurs de l'Eglise Réformée de France (ERF)<sup>2</sup>. Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif du corps pastoral de cette Eglise ! Ces pasteurs ont simplement été contactés parce qu'ils avaient des âges, des expériences pastorales et des positionnements théologiques qui présentaient une certaine diversité. Ainsi deux des cinq pasteurs sont plutôt « jeunes » (moins de 45 ans), les autres plus âgés. Certains ont surtout connu des Eglises de province, d'autres, surtout des Eglises de la région parisienne. Deux des cinq pasteurs bénéficient d'une dispense de baptême d'enfants<sup>3</sup>, et un troisième, qui en bénéficiait au début de son ministère, y a ensuite renoncé.

J'ai souhaité ne pas résumer la parole de ces pasteurs, mais en maintenir de nombreux extraits avec leurs propres mots. Le lecteur pourra y

<sup>1</sup> E. Cuvillier, « Le baptême chrétien dans le Nouveau Testament : éléments de réflexion ? », dans *ETR* 1995/2, 1995, pp. 175-176.

<sup>2</sup> Ils seront nommés par des prénoms fictifs pour le respect de leur anonymat. Les entretiens ont eu lieu en 1996.

<sup>3</sup> Dans l'Eglise Réformée de France, depuis le Synode national du Chambon-sur-Lignon (1951), « le Synode national se réserve le droit d'autoriser un proposant ou un pasteur qui ne pourrait en conscience accepter de baptiser les enfants ou de les présenter, à exercer son ministère dans l'Eglise Réformée de France, engagement étant pris par l'intéressé de respecter la conviction des parents et de veiller, le cas échéant, à ce que la célébration demandée puisse avoir lieu dans l'Eglise locale » (Eglise Réformée de France, *Discipline*, article 6, § 3). Dans les faits, cette dispense est rarement demandée.

trouver d'autres pistes d'intérêt et d'interprétation que les miennes ! Enfin, dans la mesure où la matière de cette étude est constituée uniquement de paroles de pasteurs, sans aucune autre donnée témoignant plus objectivement (ou avec une subjectivité différente) de la réalité de leur pratique, il ne s'agit pas de fournir une évaluation rigoureuse de chaque démarche. Cependant la pluralité des entretiens permet une mise en contraste mutuelle des diverses approches, et fait surgir un certain nombre de questions et d'observations que je m'efforce de regrouper et d'analyser.

## **1. Sylvie : accueil et dynamisation**

L'approche pastorale de Sylvie est sans doute la plus originale des cinq. On y trouve tout d'abord un aspect anti-doctrinaire, une répulsion devant tout ce qui peut ressembler à un abus de pouvoir ou une manipulation. « Les pasteurs qui ont une idée très précise sur le sens du baptême, du mariage ou de l'enterrement, se trompent complètement. On veut faire passer les gens par le goulot de la bouteille pour qu'ils en arrivent à croire ou à vivre une vérité préexistante. Mais c'est complètement illusoire ! Quand les gens veulent obtenir un acte pastoral, ils disent 'oui' à tout pour ne pas fâcher le pasteur, surtout quand on en est à la seconde rencontre, que la date est déjà fixée, les cadeaux prévus, le traiteur choisi, et qu'ils ne peuvent plus reculer. Mais ils continuent à penser ce qu'ils veulent, et ils considèrent alors l'Eglise comme totalitaire et dominatrice, et le pasteur comme méprisable. »

Sylvie observe donc une relative réserve sur ses positions personnelles au sujet du baptême. Seule exception : la répulsion qu'elle éprouve devant la superstition. « Il m'arrive de discuter, par exemple quand je sens quelque chose de l'ordre de la 'superstition'. J'évoque la superstition parce que cela me semble être une régression spirituelle. J'ai été un jour scandalisée par un prêtre qui a accepté de baptiser sans discernement un enfant malade. J'étais moi-même sur place, ayant été appelée un peu avant lui par un des parents, et j'étais presque parvenue à convaincre la famille de reporter le baptême. Le prêtre est arrivé et a tout mis par terre. »

A cette exception près, l'approche de Sylvie est donc résolument centrée sur ce que sont et croient réellement les parents qui demandent le baptême de leur enfant, et sur leur liberté. Tout est subordonné à l'accueil et à l'accompagnement de ces parents. « 90 % des demandes de baptême viennent de non-pratiquants. Ils arrivent avec la peur de ne pas être bien acceptés et accueillis. Je n'oppose jamais de refus catégorique. Jésus n'a pas repoussé ceux qui lui amenaient leurs enfants ; il a accueilli la demande du centurion et de la Syro-Phénicienne. »

L'action pastorale vise ensuite essentiellement une dynamisation des parents. Il y a une véritable pastorale de la stimulation intellectuelle et existentielle, qui frôle parfois la provocation. « Ce qui m'importe quand je prépare un baptême, c'est la sincérité et l'implication des gens. A l'occasion, je fais un peu de catéchèse avec les parents, mais l'essentiel est de les faire réfléchir et de les aider à approfondir leurs positions. S'ils me parlent du baptême, je leur parle alors de la présentation, et s'ils me parlent de la présentation, je leur parle du baptême. En général, après cette première conversation, ils sont d'accord avec moi, et je rigole, parce que je sais que quand ils vont revenir, ils auront discuté avec tout leur entourage et souvent ils auront de nouveau changé d'avis. Mais ils auront réfléchi, et ils pourront décider en connaissance de cause. »

Sylvie cherche ainsi à rendre les parents acteurs et témoins d'une recherche spirituelle et théologique auprès de leur entourage comme auprès de la communauté. « Dès le premier contact téléphonique, nous fixons la date de la célébration et j'envoie cinq feuilles : trois liturgies de baptême assez différentes, une liturgie de présentation, ainsi qu'une page qui décrit les deux approches de façon comparative. Les gens lisent toujours ces feuilles très sérieusement. Cela entraîne des discussions théologiques très intéressantes et stimulantes, pas tellement avec moi mais surtout entre eux, avec le parrain et la marraine, avec les familles, au bureau... Pendant le culte, les parents, parrain et marraine lisent toute la liturgie, sauf 'Alfred, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit', qui m'est réservé. Je leur montre certains trucs d'expression orale, et je leur dis : 'Il ne suffit pas d'être sincère, il faut que ça se voie ! Il faut que votre baptême soit

réussi ! Je fais passer l'action liturgique de moi à eux. Ils sont ravis, ils ne se dérobent jamais. »

L'approche pastorale de Sylvie présente donc, dans le fond comme dans la forme, un double mouvement qui fait sa particularité et son dynamisme : un accueil très large et bienveillant, suivi d'une remise en question intellectuelle et existentielle. Le fond théologique semble être celui de la pensée de Tillich. La réalité de la foi, c'est ce qui est vécu. La notion de Dieu est proche de « toute la partie invisible et profonde qui est au fond de nous, terreau fécond dans lequel notre vie s'enracine ». Comme Tillich, Sylvie pourrait témoigner d'une prédilection pour l'homme moderne, « qui n'est plus atteint par la prédication chrétienne », et à qui il voudrait « rendre le courage de croire en le persuadant de la puissance de la foi cachée en lui-même »<sup>4</sup>.

Le risque de cette démarche peut se trouver dans un flou doctrinal au sujet du baptême, cet « universalisme à trop bon compte » que Barth reprochait dès 1923 à Tillich<sup>5</sup>. A vouloir reconnaître trop inconditionnellement une foi chrétienne authentique en toute personne accueillie, à travailler à la dissipation de toute frontière entre le monde et la révélation chrétienne, n'en vient-on pas aussi à gommer l'originalité et la contestation apportées par l'Évangile ? Il ne faut pas nier d'ailleurs qu'il puisse exister une approche doctrinaire tillichienne...

N'y a-t-il pas aussi dans l'approche de Sylvie un rapport ambivalent à l'Église en tant que communauté locale ? Il y a certes une émulation des parents en vue d'un témoignage sincère devant cette communauté, mais ce témoignage ne se met pas en œuvre sans une certaine tension : « Pendant le culte, les paroissiens sont passifs, ils sont là en spectateurs. Je dis aux parents : 'Ils ont déjà vu pas mal de baptêmes, il faut les toucher, les convaincre !' J'essaye de leur dire ce qu'eux-mêmes disent d'habitude au pasteur : 'Il faut être sincère ! La langue de bois, le traditionalisme, ça ne passe plus, chez nous !' J'ajoute aussi : 'Il ne faut pas que vous partiez

<sup>4</sup> Je reprends ces formulations à Heinz Zahrnt, *Aux prises avec Dieu. La théologie protestante au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1969, p. 404 (dans un chapitre consacré à Tillich).

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 456.

avant la fin du culte, sinon les gens vont vous prendre pour des hypocrites !' » La communauté locale est présentée plus comme public (quasi télévisuel !) que comme famille d'accueil et d'appartenance, qui elle-même pourrait témoigner de sa foi.

Finalement Sylvie me semble témoigner essentiellement d'une découverte qui a, de plein droit, une portée spirituelle : la foi est une remise en question, un dynamisme de vie, un mouvement positif, qui à ce titre est présent en chacun mais qui demande à être reconnu et développé. « Du punch ! », me souhaite Sylvie au terme de notre entretien, en guise de bénédiction. Ce témoignage passe donc en premier lieu du pasteur vers les parents qu'il reçoit, et me semble supplanter chez elle le témoignage, non moins fort, de la bienveillance de son accueil. Les parents, ainsi dynamisés, deviennent à leur tour témoins de leur découverte vers leur entourage et vers la communauté locale.

Un contre-effet d'une telle démarche peut consister dans l'absence de dialectique avec une dimension stable de la foi, c'est-à-dire avec une dimension de la foi qui puisse être commune, qui puisse rassembler autour de quelques représentations symboliques, et qui puisse fédérer des personnes et les constituer en corps. A moins que le principe même de la remise en question, érigé en absolu, ne soit aux yeux de Sylvie cet élément stable, dans une Eglise qui serait communauté du questionnement ?

## **2. Jean : dimension cosmique et réconciliation**

La position de Jean est proche de celle de Sylvie en de nombreux points, mais plus douce, moins polémique, et moins tendue entre les deux mondes que sont la communauté locale et la famille du baptisé.

Comme Sylvie, Jean souligne l'existence d'une foi des parents digne d'être reconnue même si elle ne s'exprime pas en « patois de Canaan » : foi dans une transcendance et foi dans la dignité humaine. « Quand les gens disent : 'Je ne veux pas qu'il soit comme un petit chien', c'est une manière de confesser la dignité de la créature humaine ! Dans la mesure où la demande est religieuse, c'est reconnaître que l'enfant que l'homme et la femme ont eu ensemble est une créature de Dieu. A travers toute

demande de baptême, on arrive de manière inévitable, quoique souvent implicite, à un entretien sur la propre foi des gens, par exemple à propos du rôle du parrain et de la marraine, qui est de remplacer le père et la mère le cas échéant. Ce rôle est lié à d'anciens contextes de persécutions. Mais quand on explique cela aux gens, cela met en route des quantités de sentiments et de réflexions sur l'importance de la foi chrétienne, sur la fragilité de la vie humaine, et cela donne toujours à la conversation une profondeur, parfois dramatique. »

L'accueil est donc très large bien que Jean puisse être gêné par un manque d'authenticité. « Les seuls cas qui m'aient vraiment posé des cas de conscience, c'est quand je sentais que les parents s'en fichaient complètement et sacrifiaient aux exigences d'une grand-mère, d'une belle-mère, d'un oncle pasteur ou d'un cousin prêtre. Selon une décision synodale, on est en droit de refuser un baptême dans une famille, où des aînés baptisés n'ont jamais été au catéchisme. Je n'ai jamais été jusque-là. Je préfère prendre le problème à l'envers : je profite de la demande de baptême pour inviter les parents à envoyer les aînés au catéchisme. Depuis les dernières décennies, avec l'accélération du processus de sécularisation, de telles situations se rencontrent de moins en moins souvent. Les demandes me semblent plus authentiques. »

Autre point commun entre les deux pasteurs : l'importance du travail des parents, parrain et marraine sur des liturgies comportant des variantes : « Ce qui facilite le plus la discussion, c'est leur découverte qu'il y a des variantes. Les uns sont intéressés par une liturgie plus 'écologique' : l'eau qui coule, la plante qui pousse... D'autres plutôt par des couleurs froides : la purification, la source, éléments plus religieux. Il y a des approches plutôt socioculturelles, d'autres plus liturgiques et ecclésiales. J'ai toujours été étonné de voir à quel point les gens étaient accessibles à une telle discussion. »

Il y a ainsi une place pour l'accueil et l'expression de sensibilités diverses des parents. Contrairement à Sylvie qui marquait à cet égard une plus grande discrétion, cela n'empêche pas Jean d'expliquer posément aux parents sa conception personnelle du baptême. Son insistance porte sur l'aujourd'hui de la foi : « Ma théologie du baptême n'est pas mot à mot celle des Réformateurs, très marquée par son époque, et plus préoccupée

de l'au-delà que nous ne le sommes maintenant. Il faut vraiment dédouaner le baptême de toutes les histoires de péché originel et toutes les promesses de vie éternelle qui l'ont justifié. Il faut situer le baptême entre notre naissance et notre mort humaines. Le reste, nous n'en disposons pas, ce n'est pas à nous de poser des actes et d'insinuer des décrets sur une destinée dans l'au-delà. J'explique plutôt le baptême comme entrée dans une histoire qui nous a précédée, dont nous sommes héritiers, bénéficiaires et responsables. On entre dans un cercle de lecture, de communion et de partage. »

Jean n'exprime cependant pas de défiance de principe vis-à-vis de l'histoire et d'une certaine orthodoxie théologique. S'il affirme que certaines préoccupations du XVI<sup>e</sup> siècle ne sont plus les nôtres et doivent être dites autrement ou abandonnées, il accueille sans en être scandalisé les reliques d'une religiosité catholicisante dans les esprits des parents, et il s'appuie sur des éléments de la lointaine tradition chrétienne pour illustrer le sens du baptême. Ce recours est largement pédagogique : « La plongée dans la mort du Christ, l'idée qu'il faut descendre au tombeau, les gens n'aiment pas beaucoup ! Alors je prends les fameuses liturgies anciennes : les piscines cruciformes dans lesquelles on descendait au soleil couchant, la remontée dans la lumière, pour retrouver une communauté qui dit 'Notre Père' et qui partage le pain de la communion. Cela permet aux gens de voir qu'il ne s'agit pas de quelque chose de morbide, et ils le comprennent très bien. »

Jean ne fait d'ailleurs pas de la superstition un élément absolu : « J'ai seulement une fois refusé – ou plutôt différé – un baptême, celui d'un nouveau-né qui était très malade. J'ai dit à sa mère : 'On va prier pour lui, et on fera le baptême quand il sera guéri, avec la communauté.' C'est ce qui s'est fait. Une autre fois, dans une situation semblable, je n'ai pas refusé. L'enfant hospitalisé était mourant, au point qu'il avait été décidé de le renvoyer chez lui. La demande de sa mère était d'une telle détresse, avec un tel besoin de consolation et d'assurance, que j'ai baptisé l'enfant. Il est mort dans l'ambulance une heure après. Ce baptême a été pour ces gens – et pour moi – une consolation et une force extraordinaires. Ce que les théologiens et les ministres pensent et élaborent consciemment, de façon souvent intéressante, est vécu par les fidèles comme une réalité spirituelle beaucoup plus simple. » En somme, Jean pourrait reprocher à

Sylvie de ne pas appliquer jusqu'au bout – jusqu'au thème de la superstition – l'approche anti-doctrinaire qu'elle revendique !

On ne retrouve d'ailleurs pas chez Jean la franche critique de Sylvie vis-à-vis du catholicisme. Il y a chez Jean une certaine humilité sur ce point : « L'environnement religieux, majoritairement catholique, et toute la tradition ancestrale du péché originel et du sort des enfants qui meurent sans baptême, imprègnent encore les têtes. Il ne faut pas mépriser cela. Nous-mêmes en sommes-nous totalement quittes ? »

Plus largement, Jean a une attitude moins tendue que Sylvie dans le lien avec la communauté de l'Eglise. Il y a notamment place pour un témoignage qui va de la communauté vers les parents. « Je me suis toujours arrangé pour que les baptêmes correspondent le plus possible avec des jours de fête. C'est une occasion de manifester une communauté vivante et un peu nombreuse. Quelques fois, on redoute de donner de la communauté une image un peu maigre et tristounette ! »

Ce qui est franchement nouveau chez Jean, par rapport à l'approche de Sylvie, c'est une dimension de joie liée à l'acte même du baptême, la discrète confiance dans une certaine efficience de l'acte, le sentiment de participer ainsi à quelque chose de « cosmique », le bonheur d'y attester un héritage, une précedence et une grâce. « Avec les gens, j'utilise souvent des images. Par exemple la parabole de la petite graine, bien qu'elle soit un peu difficile : peut-on dire que la graine du baptême jetée dans l'enfant va croître en lui jour et nuit, qu'il veille ou qu'il dorme ? Pas sûr ! Moi, je le crois. Les paroles prononcées au baptême ont autant d'efficience que l'eau qui coule sur le front, même si je ne maîtrise pas cette efficience. C'est plus qu'un symbole, c'est performatif. Le baptême d'un enfant est un peu cosmique, pour moi, il s'y passe quelque chose de très important. J'en ai toujours eu de la joie, ce sont les plus beaux moments du ministère ! C'est pour cela que je suis pasteur. »

Alors que Sylvie centrait toute son attention sur l'échange avec les parents, Jean ouvre un deuxième centre de gravité : l'acte pastoral lui-même. Cette valorisation de l'acte du baptême va de pair avec une dévalorisation de la présentation (dévalorisation absente chez Sylvie) : « J'ai une préférence pour le baptême des enfants. Je ne vois pas l'intérêt de la pré-

sensation, sinon pour désacraliser le baptême, en montrant qu'on peut grandir dans la foi sans avoir été baptisé, et que les ministres n'ont pas la mainmise sur la vie spirituelle. Bien que j'aie été plutôt, pendant mes études, un lecteur de Barth, je ne l'ai pas suivi à propos du baptême. Je n'ai jamais pensé devoir m'abstenir de baptiser des enfants. Bien au contraire ! J'ai plutôt été embarrassé par les demandes de présentation ! La présentation est souvent un 'baptême sec'. Ce qui a beaucoup relativisé, dans ma pratique, l'originalité de la présentation, c'est de constater que plus tard, quand les catéchumènes demandent soit le baptême, soit la confirmation, ils font en gros la même démarche spirituelle. Les parents qui demandent la présentation sont d'ailleurs peu nombreux (2 % du total peut-être ?), souvent très engagés et d'un milieu urbain et intellectuel. »

Les arguments de Jean sont-ils si évidents ? Si la présentation manifeste que l'on peut « grandir dans la foi sans avoir été baptisé », ne peut-elle alors également manifester que le baptême est une chose trop importante et sérieuse pour être administrée à des petits enfants, et donc conduire à une sacralisation du baptême ? Quant aux autres arguments, défavorables à la présentation, ils révèlent essentiellement une difficulté à différencier le sens des deux démarches. Il a déjà souvent été signalé que ces arguments pouvaient être retournés en faveur de la présentation : pourquoi faire des baptêmes qui sont en fait des « présentations mouillées », et des confirmations qui deviennent des « baptêmes d'adulte secs » ? Il me semble donc que les réticences profondes de Jean à l'égard de la présentation ne se fondent pas d'abord sur son expérience pratique de cet acte pastoral, mais sur une conviction théologique.

Une réserve à la position de Jean serait probablement formulée par Sylvie à propos de « l'efficience » du baptême. Ne retombe-t-on pas dans une certaine objectivation « superstitieuse » et catholicisante du sacrement ? N'y a-t-il pas chez Jean une certaine contradiction, entre une théologie qui déconnecte du baptême l'horizon du salut et de la vie éternelle, et une pratique qui lui inspire un sentiment (peu défini il est vrai) d'efficience ?

Finalement, le témoignage de Jean me paraît être essentiellement de l'ordre d'une *réconciliation*. Réconciliation entre un monde déchristianisé

et un milieu d'Eglise un peu trop enfermé dans ses habitudes et ses représentations ; entre un parent non pratiquant et une communauté locale ; entre les formulations d'hier et celles d'aujourd'hui ; entre les images d'hier et celles d'aujourd'hui ; entre une théologie de la grâce et la réalité d'une demande de baptême ; entre la sensibilité religieuse d'un parent et celle de son conjoint. Réconciliation qui rejoint chez lui le souci de travailler à l'unité des chrétiens. Réconciliation source de joie. Le témoignage de cette réconciliation ne peut provenir que d'une rencontre entre les parties auparavant séparées. Les destinataires du témoignage en sont donc en même temps les acteurs : les parents, parrain et marraine, la communauté locale, et le pasteur.

Qu'en est-il cependant, dans cette démarche, d'une dimension de tension, d'interpellation, de rupture prophétique ? Jean ne parle qu'avec prudence de choses rugueuses ou peu maîtrisables comme le salut, l'au-delà, ou d'images difficiles comme la plongée dans la mort du Christ ou la descente au tombeau avec lui. Toutefois la réconciliation, qui imprègne la pratique de Jean, fonctionne peut-être, à ses yeux, comme un principe d'interpellation prophétique. Car toute réconciliation véritable ne demande-t-elle pas une conversion ?

### **3. Christine : joie communautaire et théologie de synthèse**

Plus que celles de Sylvie et Jean, la pratique et la réflexion de Christine sont marquées par le débat concernant le baptême ou la présentation des petits enfants. « Au début, je ne baptisais pas les enfants, parce que je pensais (et je pense toujours) que ce n'est pas une pratique biblique. J'avais demandé – et obtenu – une dispense. C'était l'autre pasteur de la paroisse qui baptisait, et j'assistais au baptême. Les gens ne m'en voulaient pas : j'étais jeune, j'avais pour moi la grâce de cette jeunesse ! Puis spontanément, au bout de deux ou trois ans, j'ai renoncé à ma dispense. Je me suis rendu compte que ce qui se vivait vraiment chez les parents et dans toute l'assemblée était une affirmation évangélique que la grâce de Dieu précède toutes nos

réponses. C'est donc maintenant cette signification que je donne au baptême des enfants. J'ai un certain bonheur à vivre cela. »

Christine s'en explique plus longuement : « Si l'on commence par l'appel à la sanctification, on fait de l'Évangile une morale. Or la morale de l'Évangile n'est qu'une réponse à l'Évangile de la grâce. Le sermon sur la montagne, qui est la plus haute morale de l'Évangile, commence par : 'Vous êtes heureux, vous êtes bénis'... L'important, c'est d'avoir fait entendre assez fort l'appel de l'amour de Dieu, son espérance, sa parole de bénédiction. Bénis soient ceux qui viennent à Dieu dans leur pauvreté spirituelle ! »

Comme Jean, Christine présente aux parents la position réformée classique sur le sens du baptême, réunissant à la fois une théologie de la grâce première et une théologie de la participation à la mort et à la résurrection du Christ. « Je dis aux parents que le Christ est mort pour nous, nous offre la possibilité d'une nouvelle naissance ; c'est cela que les parents, parrain et marraine devront apprendre au baptisé... La théologie du baptême, comme celle de la sainte Cène, c'est vraiment le noyau de l'Évangile : Christ est mort, Christ est ressuscité. »

Cependant ce n'est pas le baptême en tant que tel que Christine défend, mais avant tout le message de la grâce : « Je n'ai de préférence personnelle ni pour le baptême des enfants, ni pour la présentation. J'ai une préférence pour la théologie de la grâce. Ce n'est pas notre conversion à Dieu qui détermine tout le reste de notre vie spirituelle. C'est plutôt l'annonce de la grâce de Dieu qui détermine éventuellement notre conversion. L'important, pour l'enfant prodigue, ce n'est pas d'être revenu vers son père, mais c'est que son père l'attendait. Sur ce plan, je ne suis pas d'accord avec les baptistes. »

Du coup, éclairées par la vive lumière de la grâce, les différences entre baptême et présentation s'estompent. « Présentation ou baptême des enfants, c'est le même message central de l'Évangile de la grâce. Quand on me demande une présentation, je la fais très volontiers ; mais j'utilise exactement les mêmes textes liturgiques que pour le baptême. Dans une Église où la pratique serait le baptême des adultes et la présentation des enfants, je serais tout à fait à l'aise. »

On se demande quelle est alors, à ses yeux, la spécificité du baptême. Dans sa version de 1992, la *Discipline* de l'ERF (art. 6, § 5) interrogeait d'ailleurs explicitement une pratique comme celle de Christine, quand elle stipulait : « Un Synode national sera appelé à se prononcer ultérieurement sur la nature et le contenu de la présentation et sur sa liturgie qui devra, dans son esprit et dans sa forme, prévenir toute confusion entre cet acte culturel et le sacrement du baptême. »<sup>6</sup>

Quand on l'écoute plus longuement, Christine laisse transparaitre malgré tout sa préférence pour un baptême des adultes, dont elle évoque les rapports avec le baptême d'enfants : « Ce n'est pas parce qu'on baptise des enfants que cela décourage les baptêmes d'adultes ; au contraire ! Il y a des gens qui assistent à un baptême d'enfants et qui sont saisis par le message. J'en ai vu venir me demander ensuite le baptême pour eux-mêmes. Quand, de temps en temps et heureusement, il y a des baptêmes d'adultes, c'est bien ! Car cela rappelle à tous la théologie du baptême. » Au terme d'un discours un peu complexe, Christine ne reconnaît-elle pas là que, malgré tout, « la » théologie du baptême lui semble obscurcie dans le cadre d'un baptême d'enfant ?

Une autre dimension de la pratique pastorale de Christine souligne aussi ses affinités avec le baptême, et la synthèse particulière qu'elle en fait dans le cadre de l'Eglise Réformée : son insistance sur l'engagement des parents, et sa sensibilité à leur piété – même et surtout si cette piété se dit de façon maladroite. « La chose la plus importante est de demander aux parents de participer activement au baptême, qui a toujours lieu dans le cadre de l'assemblée dominicale. Je leur demande de préparer deux textes liturgiques : une prière de 'merci', et une prière d'engagement où ils demandent à Dieu de leur donner la force d'être témoins et éducateurs de la foi de leurs enfants. Il n'y a pas de suspicion de l'assemblée sur la foi des parents, parrain et marraine. Leur prière, qu'ils ont beaucoup préparée, est d'autant plus humble et émouvante qu'elle est balbutiante et maladroite.

---

<sup>6</sup> Une liturgie de « présentation d'un enfant au cours d'un culte » a finalement été adoptée avec l'ensemble de la nouvelle liturgie de l'ERF lors du Synode national de Mazamet (1996). L'attente de cette liturgie, mais aussi la recommandation contre le risque de confusion entre présentation et baptême, ont ensuite été retirées de la *Discipline* (cf. Eglise Réformée de France, *Discipline*).

C'est une prière très forte, comme celle du péager. Dans nos paroisses, il y a des groupes de prière où l'on sait trop bien prier... »

Le témoignage de la communauté locale prend cependant une place plus importante que celui des parents. Plus que Jean, et bien plus que Sylvie, Christine valorise ce témoignage. « Il y a deux cents personnes au culte, et c'est là que se vit vraiment la rencontre communautaire. Le témoignage se situe principalement dans le moment du culte. Pratiquer le baptême d'enfants est très fructueux pour le rapprochement vers la communauté culturelle de parents qui sont parfois à la marge. »

L'Eglise dont Christine est pasteur est nombreuse, et ce nombre même produit un effet d'entraînement. « Le fait qu'il y ait beaucoup de baptêmes encourage d'autres parents à faire une telle demande pour leur enfant. Le baptême d'un enfant est en soi une prédication pour les autres. »

Le témoignage de l'Eglise locale n'est cependant pas considéré uniquement sous l'angle de son nombre ! Christine est attentive à la qualité de la vie communautaire, entre joies et découragements. C'est même pour elle un critère pastoral déterminant, qui doit interpeller les pasteurs de l'Eglise Réformée qui refuseraient de baptiser les petits enfants : « Je respecte absolument les pasteurs de l'ERF qui ont demandé une dispense. A leur façon, ils rappellent cette vérité que dans le Nouveau Testament, on ne parle pas du baptême d'enfants. Au début de mon ministère, mon refus était utile. Mais pour la vie d'Eglise et la joie communautaire, c'est un frein. Un pasteur qui dit : 'Moi je ne baptise pas d'enfants' risque d'être un découragement pour sa paroisse. Il y a un encouragement à la réflexion pour l'ensemble de l'ERF, mais un découragement pour la paroisse. Quand on est seul pasteur dans sa paroisse, une telle position frise le danger d'une exclusion de certains. »

Le témoignage se situe principalement dans la prédication et dans les sacrements, qui se vivent au cours du culte communautaire. Il est dirigé vers tous les membres de l'assemblée, qu'il s'agisse des paroissiens présents ou de l'entourage de l'enfant baptisé. Ainsi pour Christine l'essentiel du témoignage ne tient-il pas dans la rencontre avec les parents (comme pour

Sylvie), ni dans l'acte même du baptême (comme pour Jean), mais dans l'ensemble du culte.

La notion de *synthèse* me paraît assez bien rassembler les différents éléments de l'approche de Christine. Synthèse entre des racines baptistes et une appartenance réformée. Synthèse entre une théologie de la grâce et une lecture biblique plutôt défavorable au baptême des petits enfants. Synthèse entre des parents souvent éloignés de l'Eglise et une exigence d'engagement posée par le pasteur. Synthèse qui s'exprime dans le cadre d'un culte rassemblant de nombreuses personnes, et dans lequel le témoignage chrétien ne circule pas à sens unique.

Bien sûr la synthèse comporte des risques, lorsqu'elle escamote les divergences et les débats. Le fait d'utiliser la même liturgie pour le baptême ou la présentation en est un symptôme. Mais en assumant ces risques, la synthèse que fait Christine signale une réalité plus essentielle que le baptême ou la présentation : la foi. Cette synthèse se fait en effet sous les auspices d'une foi globale, qui prend le visage d'une piété partagée par tous ceux qui sont « dans la foi ». A propos des parents, parrains et marraines éloignés de l'Eglise, Christine dit par exemple : « je n'ai jamais eu à refuser de baptême ; il y a toujours au moins une personne ou deux sur les quatre qui est *dans la foi*. »

#### **4. André : dispense de baptême et témoignage personnel de foi**

Comme Christine, André a demandé dès le début de son ministère une dispense de baptême d'enfants : « je viens des Eglises baptistes. Au cours de mes études, j'ai repris la question du baptême, et la perspective d'un ministère pastoral dans l'ERF m'a ensuite contraint à une prise de position assez nette. J'ai alors demandé la dispense de baptême d'enfants. »

Comme Christine, il semble également avoir évolué dans son positionnement. Cette évolution se produit cependant non pas au contact des familles qui demandent le baptême des petits enfants, mais au contact d'enfants plus âgés, qui le questionnent sur l'appréciation d'une foi adulte. « Ma demande de dispense demande de la souplesse : j'ai fait des baptêmes

d'enfants de 12-13 ans, pour lesquels on ne pouvait pas parler de foi adulte. Mais qu'est-ce qu'une foi totalement adulte ? Dieu appelle qui il veut, et la conversion, c'est tous les jours ! »

Les discours de Christine et d'André soulignent cependant des points différents. Christine reprochait essentiellement au baptême d'enfants de ne pas être biblique. André situe plutôt ses motivations dans la nécessité d'une foi adulte du baptisé, même s'il reconnaît que cette notion peut faire problème. Christine mettait finalement l'accent majeur sur une théologie de la grâce de Dieu, André craint que l'on néglige trop la réponse de la foi. « A travers le baptême, il y a l'affirmation de la grâce de Dieu, mais en même temps le signe de la réponse que le croyant donne à l'appel de Dieu. La foi, ça ne se transmet pas, c'est une rencontre avec Jésus-Christ. »

Sur ce débat classique, André apporte beaucoup de nuances, et revient sur ses propos : « Cela dit, le baptême est, bien entendu, avant tout le signe de la grâce de Dieu. Dans le débat, on reproche trop souvent – à tort – à ceux qui refusent le baptême des enfants d'adopter une position baptiste qui mettrait excessivement en avant la foi au détriment de la grâce de Dieu. » Attestation de la grâce et valorisation de la foi sont donc deux pôles, entre lesquels existe toute une gradation de positionnements. André refuse de se situer rigoureusement dans un de ces deux pôles. Mais son curseur se rapproche du pôle « valorisation de la foi » puisque, à la différence de Christine, plusieurs années de pratique pastorale n'ont pas modifié son refus initial de baptiser des jeunes enfants.

Il reste donc une radicalité dans sa pratique. Il tient à ne pas en faire une provocation ou un scandale, plutôt une occasion de rencontre et de discussion. « Dès avant mon arrivée dans le poste, ma position a provoqué dans l'Eglise une discussion fructueuse sur le baptême. Le débat s'est élargi plus tard à la question de la pluralité dans l'ERF. » Une attitude qui prévaut aussi dans le contact avec les parents : « Je ne cherche pas à amener les parents à ma position, mais à les informer et à les renvoyer à leur propre conception et à leur liberté. D'ailleurs quand les parents viennent, ils ont en général une idée assez arrêtée sur ce qu'ils veulent, et ils ne changent pas d'avis. Sur ma position, je constate souvent de la surprise, de l'intérêt même, mais jamais du scandale. »

Le souci du respect des autres et de l'unité de l'Eglise n'est pas le seul élément d'intégration de la radicalité d'André dans un ministère de l'ERF. André rappelle aussi la dimension seconde du baptême par rapport à l'essentiel du salut. « Pour moi le baptême est un point de repère, surtout pas un point d'arrivée. C'est cette béquille dont parle Calvin. Le baptême est quelque chose d'important, mais qui reste second. J'ai tendance à toujours privilégier la relation, et non pas à sacraliser le baptême. Ce n'est pas le baptême qui nous sauve. Cela permet de relativiser un certain nombre d'éléments qui pourraient être sujets de tensions. C'est cela qui permet de vivre des désaccords théologiques dans une même Eglise et une même foi, car le débat ne doit pas être écarté. »

La foi est un chemin, elle est une relation. Cette affirmation théologique centrale est mise en œuvre dans la pratique pastorale d'André, dans le contact avec les parents. « La manière de dire les choses est essentielle. Tout est question de relation, de respect de l'autre. » Sur cette base, André développe deux aspects assez marqués dans sa pratique pastorale : un accent communautaire fort (qui le rapproche une nouvelle fois de Christine) et une pédagogie de la discussion et de la remise en question (qui fait plutôt penser à l'attitude de Sylvie).

Ces deux aspects sont développés d'abord en direction des parents qui viennent demander un baptême : André souligne la dimension communautaire de la foi, et suscite, par le fait même de sa dispense, un échange théologique avec eux. « L'inconvénient, dans la pratique, c'est qu'une position comme la mienne est généralement mal connue, et que les demandes viennent souvent de familles que l'on connaît mal et que l'on ne revoit pas après le baptême. L'avantage, c'est d'amener une discussion qui va beaucoup plus loin que la question du baptême, et qui tourne autour de la question de la foi. Qu'est-ce que croire en Jésus-Christ ? Qu'est-ce que les parents ont envie de vivre eux-mêmes, et pas seulement autour de leur demande pour l'enfant ? Ma position les étonne. Ils découvrent une forme de liberté dans l'ERF, ce qui est très bien perçu. »

Chez Christine, la dimension communautaire était centrée sur le moment du culte. Chez André, en raison même de sa dispense de baptême d'enfants, la dimension communautaire apparaît en amont du culte, dans

la prise en charge de l'acte pastoral du baptême par des membres de cette communauté. Au cours des trois entretiens auxquels ils sont présents, les parents, parrain et marraine assistent à une passation de responsabilités entre André et un membre de l'Eglise chargé du baptême, préalablement formé pour cela.

On peut noter encore que la dimension communautaire est fortement reliée à une exigence de témoignage explicite, insérée dans un projet d'Eglise global. Les actes pastoraux sont reconnus comme un lieu privilégié de témoignage en direction des familles peu ou non pratiquantes. « Quand les parents font partie du 'protestantisme sociologique', l'entretien prend de ce fait souvent l'allure d'un témoignage. C'est la même chose quand je prépare des mariages. Je forme aussi ceux qui vont célébrer le baptême à témoigner de leur foi dans les rencontres de préparation. Les actes pastoraux deviennent un lieu d'évangélisation. C'est un moment privilégié. Je n'ai jamais refusé une demande de baptême, même si je ne le célèbre pas moi-même. Quand les motivations sont très floues, c'est d'autant plus l'occasion d'un témoignage. Qui peut refuser d'annoncer la grâce ? »

Le témoignage est essentiellement pensé dans le sens de la communauté locale vers l'extérieur, et pas, comme chez Sylvie et à un degré moindre chez Christine, dans le sens de l'extérieur vers la communauté locale. De plus, à la différence de Christine, André ne situe pas principalement ce témoignage dans l'atmosphère d'un culte animé et joyeux. Peut-être parce que la dispense de baptême d'enfants le prive d'un rôle moteur au moment du culte ? « Généralement je n'assiste pas au baptême, mais c'est pour une raison simple : cela me libère pour aller célébrer un culte ailleurs (il y a cinq lieux de culte) ! Quand je connais bien la famille, ou qu'elle souhaite que je sois là, je me débrouille pour y être, bien sûr. Mais quelquefois, c'est l'inverse : la famille peut se sentir gênée que le pasteur soit là alors qu'il ne célèbre pas ! » Le témoignage est donné surtout en amont, au cours de la préparation du baptême, dans l'engagement personnel, explicite et réfléchi, du pasteur et de quelques membres de l'Eglise.

Loin de le dégager de l'accompagnement des familles qui demandent le baptême, la dispense accordée à André semble donc pour lui un réel

outil pastoral d'interpellation et de témoignage, même s'il ne lui permet pas de vivre personnellement jusqu'à son terme cet accompagnement. Un outil pastoral cohérent avec une dynamique de témoignage communautaire explicite. Cohérent avec un témoignage de foi qui tend à prendre le pas sur une attestation de la grâce. Une dispense personnelle qui ne le dispense pas de penser communautairement une pastorale du baptême des enfants.

Chez André, le témoignage est dominé par la notion de relation. La foi est relation. C'est la relation qui permet de rassembler une communauté par ailleurs très dispersée. La communauté chrétienne n'a d'ailleurs de raison d'être qu'en relation avec un extérieur à rencontrer et à évangéliser. C'est la relation qu'il faut préserver à tout prix quand il y a débat, c'est elle aussi qui s'approfondit à travers le débat lui-même – dans la mesure où un certain pluralisme est accepté.

Ici le témoignage est multiforme : il se comprend d'abord comme la contagion d'une relation entre le chrétien et Dieu, contagion qui s'effectue donc du pasteur (ou du membre de la communauté qui célèbre le baptême) vers les parents du baptisé et leur entourage. Il se comprend aussi comme la construction de liens relationnels humains, dont l'initiative revient aux parents (même s'ils ne pensent pas explicitement leur démarche en termes communautaires et durables), et que le pasteur se doit de reconnaître, de préserver et d'encourager.

La fragilité d'une telle approche pourrait consister dans un manque d'attention envers un enracinement historique, une tradition, un repère symbolique de transmission, qui correspondent pourtant souvent aux attentes des parents. Dans l'entretien, André n'évoque ni l'histoire, ni le rapport au catholicisme, ni la notion de sacrement. Le témoignage et la relation sont pensés surtout dans le présent de la rencontre. « La foi, ça ne se transmet pas », dit-il à deux reprises au cours de l'entretien. C'est-à-dire : il n'y a pas de rite, d'héritage familial ou communautaire, qui donne automatiquement la foi. André témoigne cependant de la recherche d'une transmission qui passe par le témoignage vivant des chrétiens. Est-il entendu, si les parents ne se sentent pas eux-mêmes entendus dans leur propre attente ?

## 5. Marc : foi charismatique et pastorale de la rupture

Comme André, Marc a des convictions qui s'opposent au baptême des jeunes enfants. Il développe pour cela une argumentation assez élaborée, qui repose sur plusieurs piliers. La raison première est identique à celle que présentait André : « Le baptême des enfants est pleinement valide, puisque c'est l'Eglise qui le fait par obéissance à un ordre du Christ, et puisque c'est avant tout un acte de Dieu. Je me sens tout à fait à l'aise avec la doctrine traditionnelle des sacrements. Mais cet acte de Dieu vient motiver et susciter ensuite la réponse de l'homme, et le baptême des enfants est obscurci par l'absence d'une telle réponse. »

Pendant Marc est plus précis qu'André sur ce point. On pourrait en effet penser que c'est pour l'assemblée qui en est témoin que l'obscurcissement du sens du baptême est dommageable. Mais Marc pense premièrement à l'enfant baptisé : « Celui qui a été baptisé enfant est appelé à vivre son baptême, mais il lui manque le fait de l'avoir demandé et le fait d'en garder le souvenir. Il ne l'a pas vécu, en somme. »

Marc décline donc de deux façons l'expression « vivre son baptême ». C'est d'une part l'affirmation d'un appel à vivre en chrétien conformément au lien avec le Christ signifié par le baptême. Mais c'est aussi le fait nécessaire de s'en souvenir, d'en avoir une expérience directe et personnelle, et non racontée par d'autres, de seconde main. En déclinant ces deux sens, Marc suggère que le fait d'avoir le souvenir de son baptême, demandé librement, est une condition pour en être véritablement aidé dans sa vie chrétienne.

Ainsi le baptême n'est pas seulement un signe, un appel, mais doit aussi être premièrement une expérience personnelle. Ce n'est plus seulement l'expérience personnelle de la foi qui est valorisée, mais aussi celle du baptême en tant que tel. Une expérience si précieuse qu'elle doit chercher un chemin pour être faite, même lorsque le baptême a déjà eu lieu dans la petite enfance.

Ecoutons Marc : « Dans l'Union de Prière de Charmes, nous avons depuis 1972 un protocole d'accord avec l'ERF pour une pratique officieuse de 'confirmation par immersion'. Cette 'confirmation', différente de celle des catéchumènes, est proposée à des personnes baptisées enfant, qui ont

eu un cheminement de repentance, de conversion, de rencontre du Christ, et qui réalisent l'importance de vivre l'expérience de leur baptême. On les plonge entièrement dans l'eau en disant : 'Je te confirme dans l'alliance de ton baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.' Ce geste vient compléter ce qui a été reçu enfant. Il ne se fait qu'une fois, seulement avec l'accord du pasteur ou du prêtre de la personne qui le demande, et permet de ne pas renier la forme du baptême tel qu'il est pratiqué traditionnellement dans l'ERF ou dans l'Eglise catholique. »

Pratique singulière, extra-paroissiale, dont le côté marginal ressort d'autant plus que Marc prend soin d'exprimer sa loyauté vis-à-vis des institutions officielles, et de rappeler la tolérance concédée par l'ERF. Mais Marc poursuit encore son explication, en y confirmant la prépondérance de la notion d'expérience. « Si le baptême d'eau me paraît important, le baptême d'Esprit me paraît fondamental. C'est la raison profonde et spirituelle de ma dispense. Que l'on soit baptisé par Jean-Baptiste ou par l'Eglise, enfant ou adulte, il s'agit d'un baptême d'eau, fait par des hommes. Le baptême dans le Saint-Esprit est la redécouverte, par le pentecôtisme puis par le renouveau charismatique, d'une donnée biblique oubliée depuis seize siècles. On devrait en retrouver dans notre Eglise la prédication et l'expérience. Le baptême d'eau est une étape préparatoire. »

Il en va de cette expérience du baptême dans le Saint-Esprit comme de la pratique de la confirmation de baptême par immersion : Marc ne la voit actuellement<sup>7</sup> possible dans l'ERF qu'en marge des Eglises instituées : « Pour le moment, je considère que l'expérience du baptême du Saint-Esprit doit être vécue plutôt à la marge des paroisses, pour qu'elle n'entraîne pas les mêmes divisions qu'il y a 40 ans. On peut la vivre dans l'Union de Prière de Charmes par exemple, ou dans des groupes de prière. »

Nous sentons ici quelque chose du positionnement ecclésial de Marc, chez qui la dimension communautaire paroissiale apparaît assez faible : comme Sylvie, dont il est pourtant le plus éloigné sur le plan théologique, il se situe dans une marge relativement contestataire de la vie paroissiale « moyenne ». Mais il s'agit d'une marge intérieure, qui va dans le sens d'une plus grande exigence quant à l'engagement de la foi, alors que Sylvie

<sup>7</sup> Rappelons que l'entretien date de 1996.

se situait dans une marge extérieure allant dans le sens d'une dissolution du spécifique religieux. Dans sa marge, Sylvie peut se sentir proche des parents non pratiquants. Dans la sienne, Marc en est éloigné à l'extrême.

Ainsi Marc témoigne : « Je n'ai eu que des paroisses à forte densité de protestants 'sociologiques'. Ma première expérience paroissiale m'a amené à me poser la question du baptême des petits enfants, non pas pour le refuser, mais d'abord pour ne le réserver qu'aux parents qui étaient, sinon engagés, tout au moins capables d'exprimer leur foi de façon assez générale. Une telle position s'est rapidement avérée intenable pour moi, parce que j'opérais une distinction entre les uns et les autres. Dans un second temps, j'ai donc refusé, plus en amont, le principe d'une foi 'vicaire' des parents, se substituant à celle des enfants. Cela permet de ne pas rentrer dans un jugement sur la foi des gens. »

Enfin Marc appuie sa position sur des éléments bibliques, qu'il ne cite pas explicitement dans l'entretien, mais que l'on peut deviner dans ses références théologiques : « L'appartenance à l'Union de Prière de Charmes a influencé ma réflexion. Par ailleurs ma position se situe entre Karl et Markus Barth. Dans sa dogmatique, Karl réduit trop la place du Saint-Esprit. Il y a une erreur de notre théologie classique quand elle confond baptême d'eau et baptême d'Esprit. Markus Barth est allé plus loin, en montrant toute l'importance du baptême dans le Saint-Esprit. Mais je ne suis pas d'accord avec lui quand il attaque la notion de mystère. »

Ici se dit encore une spécificité de l'approche de Marc. Plus que tous les autres, il est sensible à une valeur, un poids, un mystère du baptême. « Je ne refuse jamais une présentation. J'y inclus un engagement des parents. Je ne suis d'ailleurs pas d'accord avec la liturgie actuelle, qui place la bénédiction dans les annonces. La bénédiction me semble un acte très fort de Dieu. Mais le combat qu'il faut mener, ce n'est pas pour la présentation, mais pour le baptême : sa valeur, son mystère, sa réalité, sa profondeur... »

Le baptême n'est plus second, il est le fondement de la vie chrétienne<sup>8</sup>, un fondement qui fait rupture : « Pour un catéchumène, je considère

<sup>8</sup> L'expression se trouve chez Barth (parmi d'autres), qui en fait le titre du tome quatrième du quatrième volume de sa dogmatique, tome consacré au baptême (Karl Barth, *Dogmatique*, IV, 4, Fascicule N° 26, Genève, Labor & Fides, 1969).

comme suffisant qu'il demande lui-même. Cela dit, le baptême est aussi un acte de rupture. Le baptême des catéchumènes est un progrès par rapport à celui des petits enfants, mais ce n'est pas suffisant, car même si la demande est personnelle, la pression des parents ou de l'Eglise est telle que l'élément de rupture inhérent au baptême ne peut pas être saisi par l'adolescent. Je me demande parfois s'il ne vaudrait pas mieux proposer aux adolescents de différer leur baptême et de recevoir plutôt une bénédiction. »

Pour les jeunes enfants, en tout cas, on a vu que Marc avait connu une première évolution dans sa pratique, le conduisant à refuser le principe d'une foi par substitution. Comment se passaient alors les entretiens avec les parents ? « Nous avons généralement un seul entretien, dans lequel je présente en profondeur – et avec le plus de conviction possible – le sens du baptême comme mystère de notre mort et de notre résurrection avec Jésus-Christ. Dans ma première paroisse, les parents trouvaient souvent cela bien mystérieux et peu intéressant, et acceptaient alors volontiers une présentation. »

La demande des parents et leur parcours de foi semblent donc très peu pris en compte. Marc considère que le témoignage par excellence consiste plutôt à présenter sa compréhension biblique du baptême. Quitte à ne pas rencontrer la demande des parents, mais à la modifier par les arguments et la conviction de son exposé. Même si Marc se défend de pratiquer un prosélytisme en faveur de la présentation, sa pratique pastorale porte une tension qui le conduit à faire le point avec un responsable de l'Eglise Réformée : « C'est assez récemment que j'ai opté pour une demande de dispense, à la suite d'une visite du président du Conseil National, qui pensait que c'était de mon devoir de faire partager à l'Eglise mes convictions sur ce sujet. Cela a été une révolution pour moi, car jusqu'alors j'en faisais une affaire privée. La demande de dispense n'a donc pas eu pour but de me faciliter la vie, mais plutôt de m'impliquer dans le débat interne à l'ERF. »

La dispense de baptême d'enfants a pour effet de réduire l'isolement de Marc, et de détendre la relation avec les parents. « Maintenant que j'ai la dispense, je n'essaye plus de rallier les gens à la présentation. Je respecte ce qu'il y a de sociologique (un rite, une fête de la naissance), et parfois même d'un peu magique dans leur demande, et l'entretien gagne en liberté

et en occasion de témoignage de ma part. Quand les parents restent attachés à leur demande de baptême, je les envoie vers un collègue sans plus d'investigation sur leur foi. »

Il est intéressant de voir apparaître ici seulement le terme de témoignage. La décrispation sur la question du baptême rend possible une écoute mutuelle, condition d'un témoignage effectif. Mais ce n'est pas sans une certaine distanciation, que Marc finit par trouver problématique. « Depuis ma dispense, je fais moins de présentations ! Paradoxalement, je constate donc en pratique une certaine inefficacité de cette dispense. La nature de la demande était-elle différente dans ma première paroisse ? Ou bien la durée assez longue de mon ministère et mon implication personnelle particulière y avaient-elles permis peu à peu aux gens de connaître ma position ? Ou encore suis-je actuellement moins convaincant, du fait de la distanciation que représente ma dispense ? Il faut que j'y réfléchisse ! »

On voit ici que la pratique pastorale de la dispense de baptême est aussi variée que la pratique pastorale du baptême ! André se servait de sa dispense pour stimuler des échanges sur la foi ; Marc se sent au contraire bridé par la sienne, et a l'impression qu'elle est inefficace, en tout cas pour promouvoir une autre idée du baptême auprès des parents.

Qu'en est-il chez lui de la dimension communautaire ? « Le témoignage évangélique n'est pas obligatoirement lié au caractère communautaire de la préparation du baptême ou de la présentation. Dans les actes pastoraux, le contact personnel avec le pasteur demeure prépondérant. J'ai parfois demandé à un paroissien de participer avec moi aux entretiens. C'était souvent humainement positif, mais décevant quant au témoignage évangélique. Les paroisses où j'ai été en poste jusque-là n'ont pas vraiment eu de projet de l'ordre du témoignage, mais plutôt une demande traditionnelle de 'pasteur qui fait tout'. De ce point de vue, on est en retard par rapport à l'Eglise catholique – malgré ce qu'on dit de son cléricisme ! –, car des laïcs y font des enterrements, et la préparation au baptême y est souvent collective. »

Chez Marc, il semble donc que le mot-clef pour définir l'approche pastorale du baptême des enfants soit : *rupture*. Le baptême est compris

comme une rupture, la rencontre avec les parents (avant la dispense) suscitait une rupture avec leur demande, l'expérience du divin fait rupture avec le monde du raisonnable et de l'humain, la position pentecôtisante fait planer une menace de rupture avec les habitudes d'une Eglise locale, le prosélytisme pour la présentation semble avoir constitué une menace de rupture avec l'ERF... Le témoignage est pensé uniquement de ceux qui ont la conscience d'avoir vécu une telle rupture vers les autres : parents et entourage du baptisé, mais aussi ERF globale et même paroissiens « sociologiques ».

En affinité avec cette sensibilité à la rupture, on peut souligner la proximité de Marc avec les positions barthiennes. Positions reflétées typiquement dans ce constat de Marc sur un essai d'intégration de laïcs à la préparation au baptême : « Humainement positif, mais évangéliquement décevant. » On se gardera pourtant de trop simplifier les choses, en assimilant la grande différence entre Marc et Sylvie à la différence théologique entre Barth et Tillich ! Car on a vu aussi que Jean, assez proche de Sylvie dans ses positions, se reconnaissait au bénéfice de la théologie de Barth (à l'exception de la question du baptême, il est vrai).

On pourrait interroger la lecture biblique de Marc, autour de sa conception du baptême comme expérience à vivre. Mais la pratique de Marc, à l'inverse de celles de Jean ou Christine, pose surtout la question de la continuité : ce « point d'accrochage » entre l'homme et Dieu qui a fait couler beaucoup d'encre depuis les premières oppositions à Barth, la dimension progressive de la conversion (qu'André reconnaissait pleinement), une certaine réflexion et un discernement sur l'expérience de l'Esprit, la constatation toute simple de proximités humaines et spirituelles entre confessants et « sociologiques »...

Mais ne pourrait-on pas, à l'inverse, comprendre la rupture comme ce qui est le plus constitutif de l'homme ? La naissance, la mort, les grands moments de passage (adolescence, mariage, mort d'un proche, naissance d'un enfant...) ne sont-ils pas des ruptures ? Le baptême ne serait pas alors une rupture supplémentaire, mais *la* Rupture qui donnerait son vrai sens à toutes les autres.

## Conclusion

Ces entretiens ont mis en évidence plusieurs axes différents dans les approches pastorales du baptême, qui ne se résument pas – loin de là ! – au débat pour ou contre le baptême des jeunes enfants. Certes, cet axe est toujours présent, et il a sous-tendu l'ordre d'apparition des cinq pratiques pastorales dans cet article : de Sylvie à Marc, on va du plus ouvert sur le monde sécularisé au plus critique, du plus tillichien au plus barthien, dans une sorte d'hémicycle théologique.

Mais nous avons également repéré des axes importants, qui opèrent entre les cinq pasteurs des regroupements différents, et surtout qui interrogent et stimulent toute pratique pastorale du baptême. Je reprends pour finir ces quelques axes en posant quelques questions.

- *Le souci prépondérant d'une prédication de la grâce rapproche Jean et Christine.* C'est le cœur de l'Évangile, tel que Paul et Luther l'ont compris, en lien avec une théologie de la croix. Les parents sont certainement sensibles à ce regard d'amour porté inconditionnellement par Dieu sur leur enfant. Mais la large bienveillance de l'Église ne masque-t-elle pas parfois le message – cher à Bonhoefer – de la grâce qui coûte ?<sup>9</sup>

- Jean et Marc se rejoignent en ce qui concerne *le poids accordé à l'acte du baptême.* Mais les conclusions qu'ils en tirent sont diamétralement opposées, puisque l'un valorise le baptême des enfants et l'autre le refuse ! Cette sensibilité au mystère, ou à l'efficiencia du baptême, va d'ailleurs de pair avec un autre point qui leur est commun : une certaine bienveillance envers le monde catholique. Dans le protestantisme, on parle souvent de caractère « second » du baptême, par rapport aux réalités « premières » que sont la grâce, la foi, le salut de Dieu... Mais quelles sont les limites exactes de ce caractère second ? La pratique pastorale du baptême ne penche-t-elle pas parfois vers un caractère « premier », ou à l'inverse vers un caractère

<sup>9</sup> « On a annoncé l'évangile, et on a distribué les sacrements à vil prix, on a baptisé, confirmé, absout tout un peuple, sans poser ni question ni condition, par charité humaine, on a donné les choses saintes à des moqueurs et à des incrédules, on a déversé des flots inépuisables de grâce, mais l'appel à l'obéissance à Jésus se fit plus rarement entendre ». Cf. Dietrich Bonhoeffer, *Le prix de la grâce*, Paris, Cerf/Genève, Labor & Fides, 1985, p. 29.

« troisième » quand le baptême est trop instrumentalisé au service d'un témoignage autre, où son sens se noie ?

- Le souci particulier de *la dynamique communautaire* qui accompagne l'acte pastoral rapproche Christine et André, quoique dans des perspectives assez différentes. A l'inverse, Sylvie et Marc semblent plus embarrassés par cette dimension. Bien que les Ecritures donnent des exemples de baptêmes hors du lieu communautaire (Ac 8,38 ; Ac 10,48), la dimension de témoignage communautaire est considérée comme normale et nécessaire dans les Eglises de la Réforme. Mais le fait de célébrer le baptême au cours d'un culte – ce qui est par exemple exigé par la Discipline de l'ERF – peut-il prétendre constituer l'unique aspect possible de ce témoignage communautaire ?

- Sylvie et André partagent à différents degrés *une pédagogie de la remise en question*. Approche dynamisante, qui renvoie à la foi comme mouvement, comme découverte, comme chemin. Mais cette pédagogie est-elle entièrement compatible avec un accueil bienveillant, et est-elle adaptée pour ces situations pastorales-là ? Ne risque-t-elle pas au contraire d'être perçue comme une suspicion, ou une intrusion, en particulier par les parents peu sûrs d'eux-mêmes ? Des parents qui précisément alors recherchent un ancrage dans quelque chose de solide et de stable qu'ils ne savent pas toujours nommer ?

- *Une pédagogie de la liturgie* se retrouve notamment chez Sylvie et Jean. Le travail liturgique prend, dans leur approche, une place importante dans la préparation du baptême. Il permet à la fois de découvrir une ou plusieurs expressions théologiques de l'Eglise qui baptise, et de suggérer une liberté de réflexion et d'expression des parents. La diversité et la liberté des démarches de foi sont ainsi valorisées. Cette approche offre aussi un support concret pour aborder des questions théologiques. Mais ne présente-t-elle pas le risque de faire penser à l'Eglise comme à un libre-service liturgique, ou de laisser penser que la foi soit une question de papiers plus que de rencontres ?

- *La dispense de baptême d'enfant* a été demandée par Christine, André et Marc... dans des conditions chaque fois différentes, et avec des effets et des suites forts contrastés. Conçue comme une disposition préservant

la conscience de pasteurs réfractaires au baptême des enfants, elle a des effets notables sur leur pastorale. Son utilisation semble délicate. Par exemple, l'utiliser « avec souplesse », comme dit André, n'est-ce pas revenir à une appréciation de la foi des personnes ? Et si le pasteur ne se résout pas à seulement transmettre les demandes de baptême à un collègue ou un autre membre de l'Eglise, à quelles conditions une pédagogie du refus peut-elle être productive de foi, et préserver malgré tout un lien de qualité entre le pasteur et les parents ?

Que retenir encore de ce parcours assez large ? J'aimerais souligner ceci : on ne peut pas dire de façon abrupte et globale que telle ou telle approche pastorale conduite à un « bon » ou à un « mauvais » témoignage. Chacune témoigne dans un sens, et vers un public, qui lui sont propres. Les destinataires du témoignage, autant que les acteurs de ce témoignage, peuvent être très variés : en plus des parents qui demandent un baptême pour leur enfant, du parrain et de la marraine, il faut s'intéresser à l'entourage de ces parents, à la communauté locale, à l'institution ecclésiale dans son ensemble, sans oublier le pasteur et... l'enfant lui-même, dont on aura finalement bien peu parlé ! ■